



## Bienvenue et au revoir !

C'est dans la région de Chaudières-Appalaches que c'est tenue la rencontre du Conseil d'administration du mois de juin.

Nous avons eu 3 journées pour se rencontrer et planifier notre calendrier et les dossiers pour l'année 2011-2012. Nous avons profité de l'occasion pour dire au revoir à notre amie Lise-Anne Pineault et ainsi la remercier chaleureusement pour ces 6 années. Lise-Anne s'est retirée et a cédé le dossier négo à Francis Noël, conseiller au SEUAT. Merci Lise-Anne et Bienvenue Francis

Au CA, nous travaillons en équipe afin de mieux vous aider, vous conseiller et vous supporter dans vos questionnements. Le travail syndical ne peut se faire seul. Ensemble, vous et nous, les membres, le CA et notre conseiller syndical Jean-Pierre, unissons nos énergies pour le faire.

Comme notre petit slogan le dit si bien, « Si loin... mais si près de vous ».

***Le CA vous souhaite une belle période de vacances, que votre été soit agréable et reposant.***

---

## Un petit mot de votre VP à la Négo

Chères consœurs et chers confrères du SEESOCQ,

C'est avec enthousiasme que j'ai décidé de me lancer plus activement comme militant du SEESOCQ en me joignant à l'équipe du Conseil d'administration en tant que vice-président à la négociation.

Le SEESOCQ est une très belle organisation syndicale vouée à la défense des droits de ses membres qui, disons-le franchement, sont parfois confrontés à des employeurs-syndicats qui ont malheureusement une légère tendance à mettre de côté leurs beaux principes syndicaux quand vient le temps de revêtir leur chapeau d'employeur. Dans un tel contexte, les défis à relever sont variés et nombreux, mais je demeure convaincu qu'entouré de la dynamique équipe du Conseil d'administration, mon arrivée dans mes nouvelles fonctions syndicales en sera d'autant plus facilitée.

Je suis devenu membre du SEESOCQ en octobre 2003 au moment où j'ai été embauché comme conseiller syndical au Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue. Je suis par la suite devenu délégué de notre unité en août 2005.

Je tiens à remercier les membres du SEESOCQ ainsi que les membres du Conseil des déléguées et délégués pour la confiance qui m'est accordée et aussi à l'équipe du Conseil d'administration pour l'accueil chaleureux témoigné lors de mon tout premier CA.

Solidairement,

Francis

## SUR LE WEB SEESOCQ

**La chronique no 38**  
**Short Message Service**

**Santé mentale au travail**  
**20 ACTIONS pour créer des réseaux sociaux au travail et rester bien dans sa tête.**

**Les accusations de nature criminelle**

*Les accusations de nature criminelle portées contre des salariés pour des infractions commises à l'extérieur du travail*

En relation de travail, la présomption d'innocence applicable en matière criminelle n'est pas violée par la décision de l'employeur de suspendre un salarié accusé d'une infraction criminelle, et ce, pendant toute la durée des procédures.

*Suite sur notre site dans*  
**Documents**

**AREQ**  
**CSQ** **Calendrier**  
**sessions de préparation à la retraite 2011-2012**

---

## Aidez-nous à vous aider !

*Si vous déménagez, avisez-nous de votre nouvelle adresse dès que possible et avisez-nous également des changements dans vos unités :*

- Départ à la retraite
- Congé de paternité
- Congé de maternité
- Congé de maladie
- Démission

*Par courriel à l'adresse :*  
[information@seesocq.org](mailto:information@seesocq.org).

## Qu'est-ce que le Régime québécois d'assurance parentale?

Le Régime québécois d'assurance parentale (**RQAP**) constitue un moyen concret, pour les travailleuses et les travailleurs, de mieux concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles. Il vise à soutenir financièrement les nouveaux parents, à les encourager dans leur désir d'avoir des enfants et à les soutenir dans leur volonté de consacrer plus de temps à leurs enfants dans les premiers mois de leur vie.

Le **RQAP** prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs – salariés et autonomes – admissibles qui prennent un congé de maternité, un congé de paternité, un congé parental ou un congé d'adoption.

Il remplace les prestations de maternité, les prestations parentales et les prestations d'adoption qui étaient offertes aux nouveaux parents québécois en vertu du régime fédéral d'assurance-emploi.

## Prévenir le coup de chaleur

Travailler à la chaleur présente des risques pour la santé. Et les risques sont encore plus grands lorsque surviennent les premières journées d'une canicule, car le corps a besoin de temps pour s'adapter.

En matière de prévention, l'employeur et le travailleur ont chacun leurs responsabilités.

L'employeur devrait informer les travailleurs et leurs superviseurs du danger que constitue le coup de chaleur, des conditions qui y sont propices, des mesures préventives, des symptômes et des signes à surveiller, ainsi que des premiers secours à donner en cas de malaises. Encourager les travailleurs à être attentifs aux symptômes et aux signes de malaises causés par la chaleur. Il devrait aussi accorder des pauses aux travailleurs toutes les heures et augmenter la durée des pauses à mesure que la chaleur augmente;

Le travailleur quant à lui devrait boire au minimum un verre d'eau toutes les 20 minutes, même s'il n'a pas soif. Il devrait porter des vêtements légers, de couleur claire, de préférence en coton pour favoriser l'évaporation de la sueur.

Il devrait aussi ajuster son rythme de travail selon sa tolérance à la chaleur et cesser de travailler quand il éprouve des étourdissements, des vertiges ou une grande fatigue, car ces malaises peuvent annoncer un coup de chaleur. **Soyons vigilants !**

## Claudette nous quitte !

*Eh oui, après 42 ans de travail dans le milieu de l'enseignement, on ne peut lui souhaiter qu'une retraite bien méritée !*

36 ans de travail d'équipe, Claudette, Diane et moi, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir bravé quelques tempêtes. Que ce soit d'avoir traversé une grève de 44 jours en 1978 ou encore d'avoir subi un lock-out vers l'an 1985, on peut dire que ça solidifie les liens. Comme dit la chanson de Jean-Pierre ♪ « **Une chance qu'on s'a** ». ♪ C'était un peu notre devise.

Pendant plusieurs années, Claudette a tenu le rôle de déléguée syndicale. Par ce biais, nous voulons lui dire « **Merci** » pour toutes ses heures mises à notre disposition; que ce soit pour sa présence assidue aux réunions du SEESOCQ, et l'on sait qu'elles se déroulent toujours à une certaine distance de chez nous, pour son écoute ou pour sa disponibilité.

On ne peut aussi, passer sous silence, la générosité dont elle a toujours su nous entourer.

C'est sûr qu'elle nous manquera au bureau, mais chose certaine c'est que nous resterons amies car le lien que nous avons tissé restera toujours présent.

Tes collègues au travail et tes amies pour toujours : **Line et Diane**

## Votre CA et conseiller

**Richard Vennes**, président  
presidence@seesocq.org

**Francis Noël**, VP à la négociation  
negociation@seesocq.org

**France Boulanger**, VP à l'application  
application@seesocq.org

**Marlène Labrèche**, VP à la formation  
formation@seesocq.org

**Véronique Simard**, VP à l'information  
information@seesocq.org

**Myriam Lévesque**, secrétaire  
secetaire@seesocq.org

**Ginette Boudreau**, trésorière  
tresorerie@seesocq.org

**Jean-Pierre Marier**, conseiller syndical  
Jean-Pierre.Marier@USherbrooke.ca  
Téléphone: 819-349-6002

Note : À moins d'indication contraire, les textes sont de Véronique Simard, vice-présidente à l'information